



**Conseil communal
Trélex**

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU MARDI 17 MARS 2026

AVIS À LA POPULATION

Le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

- 1. Appel : 31 Conseillers présents, 9 excusés et 4 absents**
- 2. Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2025 est **approuvé à l'unanimité****
- 3. Préavis n° 01/2026**
Révision du Règlement général de police : est **accepté à l'unanimité**
- 4. Est déposé un postulat** invitant la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure et à dresser un rapport, soit le maintien des élèves de 5P-6P à Trélex pour leur protection et leur bien-être, ainsi qu'une analyse comparative et transparente des coûts liés à l'enclassement des 5P-6P ou des 7-8P à l'école du Bix.
- 5. Le Conseil a nommé une commission ad hoc** qui sera chargée d'étudier la réponse de la Municipalité : Mesdames Céline BERGER et Diane MARCOZZI, et Messieurs Christophe HABISREUTINGER, David VOGEL et Stephan WENGER (rapporteur)

La décision concernant le préavis n° 01/2026 peut être soumise à référendum. Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Le Bureau

Trélex, le 18 mars 2026 / cdp